



**PRÉFÈTE
DE LA CORRÈZE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CONFERENCE DE PRESSE 04 FEVRIER 2021
BILAN 2020
SECURITE PUBLIQUE ET SECURITE ROUTIERE EN CORREZE

Mot d'ouverture de Mme la préfète : présentation des tendances départementales

- Présentation des données police, gendarmerie et sécurité routière
- Réponse pénale
- Présentation de la CROSS

Données pour le département

(du 01 janvier 2020 au 31 décembre 2020)

Source Ministère de l'Intérieur

1) Atteintes aux biens (AAB)

Baisse de 26,3 % du nombre de faits – ce chiffre s'inscrit dans la tendance nationale qui voit le chiffre des AAB diminuer de 19 %.

- Le taux départemental est de 12,13 faits pour 1000 habitants

- Le taux national (26,14 faits / 1000 habitants).

► Baisse des vols sans violence avec notamment **la baisse des cambriolages (-17,6%)** La tendance nationale est de - 15,8%. Pour cet item, le taux départemental est de 2,50 faits pour 1000 habitants et le taux national est de 4,69 faits / 1000 habitants).

2) Atteintes volontaires à l'intégrité physique (AVIP)

- **Hausse de 18,4%** du nombre de faits – mais données en baisse de 2,4 % au niveau national.

- Le taux départemental pour 1000 habitants est de 6,85 faits, en dessous du taux national (9,88 faits /1000 habitants).

► Avec notamment :

- Hausse des violences crapuleuses : + 40,5 % ; 37 faits en 2019 mais 52 en 2020 - Pour cet item, le département reste néanmoins en deçà de la moyenne nationale ; le taux départemental pour 1000 habitants est de 0,22 faits et le taux national est de 1,14 faits pour 1000 habitants.

- Hausse des violences non crapuleuses : +9,3 % avec 912 faits en 2019 et 997 faits en 2020 - le taux départemental pour 1000 habitants est de 4,14 faits, en dessous du taux national (5,72 faits /1000 habitants).

3) les Violences Intra-Familiales

Hausse de 8,8% du nombre de faits dans un contexte où les violences (toutes catégories confondues) augmentent dans le département (+6,7 % par rapport à 2019) – ce chiffre s'inscrit dans la tendance nationale (augmentation de 8,2%).

4) Infractions à la législation sur les stupéfiants

- Baisse de 15,3 % du nombre de faits – ce chiffre s'inscrit dans la tendance nationale qui voit le chiffre diminuer de 10,5 %

- Néanmoins le taux départemental est de 2,89 faits pour 1000 habitants à quasi égalité avec le taux national 2,87 faits pour 1000 habitants.

5) Bilan 2020 Sécurité routière

Accidents : 137

Tués : 16

Blessés : 163

Comparatif des chiffres sur les 5 dernières années (moyenne 2015/2019)

- Accidents: - 69 accidents (206 en moyenne, contre 137 en 2020),
- Tués : - 2 morts (18 en moyenne, contre 16 en 2020),
- Blessés : - 104 blessés (267 en moyenne, contre 163 en 2020).

Focus Accidents 2020 :

- 45% des accidents ont eu lieu en agglomération (63);
- près de la moitié des accidents qui ont eu lieu en agglomération sont localisés à Brive-la-Gaillarde (29);
- les deux-roues motorisés (cyclo, moto légère, moto lourde) sont impliqués dans 30% des accidents (41)
- la vitesse est la première cause des accidents mortels (25%), suivie par l'alcool, la combinaison alcool / stupéfiants, le non-respect de la priorité et le malaise;
- la moyenne d'âge des tués est de 44 ans;
- 13 hommes et 3 femmes ont perdu la vie;

Investissements réalisés en 2020 :

Matériel d'occasion : Une voiture tonneau, un fourgon et un simulateur de conduite quatre-roues.

Matériel neuf : une tablette de simulation d'alcoolémie et d'un réactiomètre.

Cabinet de la préfète
Service départemental de
la communication interministérielle

Contact presse : Valérie Jandot

☎ 05 55 20 56 75 / 06 27 12 55 52

✉ valerie.jandot@correze.gouv.fr

